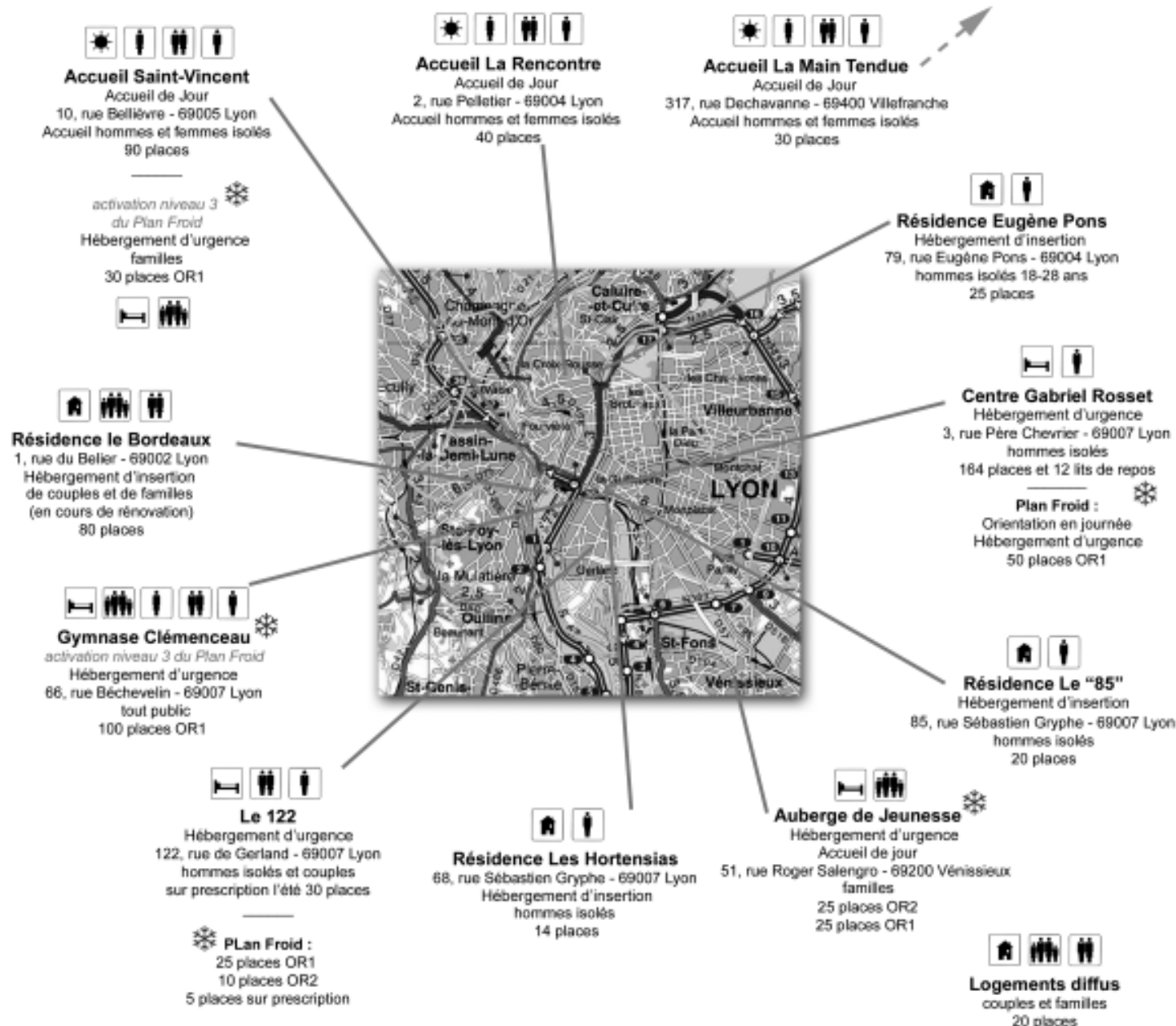


Rapports Exercice 2005

Rapport Moral
Rapport d'Activité
Rapport du Trésorier

Photo Le Progrès

Plan du dispositif d'accueil du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



Légende



OR1 : places d'hébergement d'urgence gérées directement par le 115
OR2 : places attribuées par un travailleur social.

Total des places proposées :

- Accueils de jour : 160 places
- Hébergement d'insertion : 159 places
- Hébergement d'urgence été : 206 places
- Hébergement d'urgence Plan Froid : 366 places
- à noter le renforcement des équipes "115" pendant le Plan Froid

- Veille Sociale -

- **Téléphonique** - réception des appels du « 115 ».
- **Mobile** - participation à l'équipe de maraude et de transport.

- Insertion -

- **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.)** - pour 25 jeunes de 18 à 28 ans.
- **Service d'insertion** - 69 Employés en Insertion et 51 hommes et femmes en contrats aidés, suivis en 2005. *Accompagnement global comprenant une remise au travail et une formation pour un retour progressif à l'autonomie.*
- **Mission Emploi-Formation** - 105 suivis permanents. *Accompagnement vers l'emploi et la formation des résidents de la SA d'HLM Gabriel Rosset, ainsi que de l'ensemble du public suivi par les services de l'Association.*

- Action Familles -

- **Accueil et Accompagnement** des familles en errance.
- **Accompagnement social des 1 400 familles** des logements de la S.A. d'HLM Gabriel-Rosset. *Accompagnement social de proximité, trajectoire résidentielle, soutien scolaire, animation, développement local, vacances familiales, missions d'urgence.*

Rapport Moral

Le rapport moral du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2005 se propose de faire tout d'abord le point sur la mise en place des projets en cours que nous avons évoqués lors de l'Assemblée générale de l'année dernière dans le cadre des perspectives 2005.

Puis nous ferons le point sur les ressources financières.

Enfin, nous aborderons les perspectives 2006.

Mise en place des projets en cours :

Lors de la précédente assemblée générale, nous vous avons précisé qu'en 2005, les efforts du Foyer se porteraient plus particulièrement sur l'accueil et l'accompagnement des familles en provenance de la rue.

A ce sujet, rappelons que les familles concernées sont principalement :

- des familles monoparentales ayant enduré un divorce ou une séparation,
- des familles dont les parents sont au chômage depuis longtemps,
- des familles « demandeurs d'asile » régularisées.

Rappelons également que ce projet consiste à mettre en place tout un dispositif d'accompagnement global avec des lieux adaptés à ce parcours d'intégration qui se veut progressif.

Pour la mise en place de ce projet, il convenait donc de pouvoir disposer des logements d'urgence « situés » dans la Résidence Le Bordeaux, de logements dans certaines cités de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset, d'animateurs sociaux pour assurer l'accompagnement.

L'année 2005 a donc été utilisée pour réaliser l'ensemble de ce travail préparatoire. La rénovation du Bloc A de la Résidence Le Bordeaux s'est déroulée sur l'année 2005 pour se terminer dans le courant du mois de mars de cette année. La libération des appartements de la S.A. d'HLM Gabriel Rosset destinés à recevoir ces familles ac-



Photo Le Progrès

compagnées a été effective en fin d'année sur la cité de Villette d'Anthon.

Le même processus est en cours sur les cités de Mions, Villeurbanne, et Caluire. Le recrutement de travailleurs sociaux chargés de cet accompagnement s'est fait pour partie sur le premier trimestre 2006.

C'est donc sur 2006 que l'action va être complètement effective et pouvoir se développer.

Les ressources financières



En matière de ressources financières, il convient de faire le point sur les subventions d'une part et les ressources propres d'autre part.

En matière de subvention, nous avons déploré en 2004 une baisse très significative de l'A.L.T. (Allocation de Logement Temporaire). En 2005, relevons une progression de cette subvention de près de 50.000 euros qui fait suite à nos interventions auprès de la DDASS.

En second lieu, il convient de souligner une progression des subventions de l'État au titre de la gestion du 115 qui fait suite à la demande faite par l'État pour un fonctionnement 24 h/24 de ce Service et 7 j/7 sur l'ensemble de l'année.

Enfin, il convient de souligner une progression des subventions en provenance du Département qui a pris en charge un test portant sur l'accompagnement des familles.

En ce qui concerne les ressources propres, celles-ci sont de deux natures, à savoir les recettes en provenance des Bric à Brac et des journées d'entraide d'une part, les dons et la quête d'autre part.

Les améliorations apportées en 2005 dans l'organisation des Bric à Brac et des Journées d'Entraide ont permis d'augmenter le chiffre d'affaire de plus de 10 %. Si nous pouvons nous féliciter de cette progression, car cette ressource financière est indispensable pour financer les actions sociales du Foyer, soulignons également que cette activité assure un service social car elle permet à des person-

nes ayant de faibles moyens d'acquérir à un prix modique des vêtements ou des biens de consommation courante.

Si l'approvisionnement des dons en nature faits au Foyer demeure satisfaisant en matière de vêtements, il est devenu insuffisant pour les autres objets en particulier les meubles. Des actions devront donc être menées à l'avenir pour prendre en compte cette situation en détérioration.

En ce qui concerne les ressources en provenance de la quête sur la voie publique, celle-ci sont en progression de 7 %. Cette augmentation résulte d'une organisation améliorée par la mise en place d'une équipe renforcée et par l'extension du territoire de la quête.

A ce propos, soulignons la nécessité d'utiliser de nouveaux emplacements comme les grandes surfaces, compte-tenu du fait que les églises drainent moins de pratiquants.

Quant aux dons en espèces, nous avons enregistré une légère baisse au niveau des particuliers. Ceci résulte du développement des campagnes très médiatisées lancées en 2005 pour des causes nationales ou internationales (Téléthon, Tsunami, par exemple).

En contrepartie, les dons faits par le monde économique de notre région est en sensible progression, grâce, notamment, à l'opération « Les Arbres de la Solidarité » qui a été renouvelée pour la deuxième année consécutive.

A ce propos, nous tenons à souligner tout particulièrement l'action déterminante en cette matière du Comité des Amis du Foyer, présidé par Monsieur Alain MERIEUX.



La campagne 2005 des Arbres de la Solidarité, qui s'est clôturée à la fin du mois de février 2006, a permis de récolter environ 383.000 euros. Cette somme sera affectée sur 2006 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'administration.

Pour conclure le point financier, il convient de souligner que le Foyer a fait réaliser, en 2005, un audit financier comme il s'y était engagé vis-à-vis des financeurs.

Un inspecteur du Département a procédé à cet audit. Les conclusions ont mis en évidence le fait que les indicateurs retenus étaient satisfaisants à l'exception du délai de recouvrement des subventions, ce qui a pour conséquence d'engendrer un besoin en fonds de roulement relativement élevé, c'est-à-dire de disposer de liqui-

dités à court terme plus importantes.

Par ailleurs, il a été recommandé que le Foyer puisse mettre en place une comptabilité par établissement ou par grande fonction pour donner plus de lisibilité à la présentation des comptes.

Cette recommandation est mise en application par le Foyer dès 2006.

Perspectives 2006

Insertion par le logement

Comme cela a été évoqué dans la première partie du présent rapport, l'année 2006 verra la mise en place de façon très opérationnelle le développement de l'insertion par le logement et l'accompagnement des familles dans le cadre d'un parcours résidentiel.

L'objectif est de pouvoir réinsérer par le logement de 120 à 150 familles chaque année. Cet objectif devrait pouvoir être atteint dès lors que la rénovation de la Résidence Le Bordeaux sera complètement achevée, c'est-à-dire courant 2007.

Veille Sociale



Parmi les autres évolutions 2006 à évoquer, figure le projet de réorganisation de la Veille Sociale :

La Veille Sociale, qui est composée de la Veille Sociale Téléphonique, de la Veille Sociale Mobile, de la Veille Sociale de Jour et du Pôle-Familles, est un dispositif d'accueil d'urgence initié par la DDASS et la Ville de Lyon et confié à trois associations :

- le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri,
- Régis,
- Entretemps.

Depuis la création de ce dispositif, des difficultés de coordination sont générées par le fait que les moyens utilisés dépendent de trois structures différentes.

Un Audit, commandé par la DDASS en 2004 a permis de dresser un état des lieux positif de ce dispositif tout en mettant en évidence ces difficultés. Parmi les préconisations faites par cet audit, figurait la création d'une entité autonome mise sous la responsabilité d'une direction opérationnelle unique.

Si cette solution semblait convenir aux deux autres associations, le Foyer avait manifesté son désaccord auprès de la DDASS.

En dernier ressort, la DDASS propose l'organisation suivante, à compter du 1^{er} mai 2006 :

- Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri assure la gestion du 115 ;
- Entretemps, gestionnaire du Mail, chargé de l'accueil d'urgence des personnes en difficultés et notamment des familles, assure la gestion du Pôle Familles ;
- Régis assure le fonctionnement des équipes mobiles de la Veille Sociale (jour et nuit).

Cette nouvelle organisation proposée par la DDASS a été approuvée par le Conseil d'administration.

Le RELAIS SOS

Enfin, le dernier point à évoquer concerne la possibilité de reprise d'une partie des activités de l'Association LE RELAIS SOS. Créée en 1986, l'Association LE RELAIS SOS a mis en place deux activités disposant d'un agrément de l'Etat, à savoir :

1. une activité d'insertion pour des hommes et des femmes en situation précaire ;
2. une activité d'accueil de jour, destinée à ces mêmes publics.

Une convention a été conclue entre l'Etat et l'Association. Elle précise que cette institution s'engage à recevoir un établissement dénommé C.A.V.A. (transformé depuis en A.V.A.) pour 35 places réservées à des adultes des deux sexes, inadaptés sociaux.

Cette convention précise qu'il est annexé à la structure A.V.A. un service d'accueil d'urgence (S.A.U.) de jour de 65 places.

Une autre convention a été passée avec le Département pour assurer l'accompagnement de 120 bénéficiaires du R.M.I.

Cette Association fonctionne depuis l'origine avec des équipes constituées de salariés et de bénévoles.

Depuis quelques années, cette structure a éprouvé des difficultés pour équilibrer son budget et recruter des bénévoles.

C'est dans ce contexte qu'un contact a été pris avec le Foyer par la Présidente de RELAIS SOS, Madame MANNAZ.

En ce qui concerne le Foyer, il convient de rappeler qu'au cours de ces quatre dernières années, celui-ci a été amené à créer un accueil

de jour à Villefranche, dénommé « L'accueil La Main Tendue » et à reprendre la gestion de l'accueil de jour « La Rencontre » situé à la Croix-Rousse puis plus récemment l'accueil St-Vincent dans le quartier St-Jean, à Lyon.

En reprenant ces accueils de jour, le Foyer estimait qu'il s'agissait d'une activité complémentaire à l'hébergement et indispensable pour des publics considérés comme « inadaptés sociaux ».

C'est pourquoi il apparaît souhaitable aujourd'hui que le Foyer reprenne l'accueil de jour de RELAIS SOS faisant l'objet d'un agrément de l'État.

Ainsi, le Foyer sera en mesure de pouvoir proposer une offre de service diversifiée et adaptée sur la Ville de Lyon, car l'accueil de jour de RELAIS SOS est situé dans le 8^{ème} arrondissement et répond à un réel besoin reconnu par les Services de l'État et la Ville de Lyon

Comme pour la reprise des autres accueils de jour, réalisée au cours des années précédentes, le Foyer conserverait l'appellation « RELAIS SOS », et sa personnalité.

Il est bien entendu avec les Services de la DDASS que, dans le cas d'une reprise par le Foyer, cet accueil de jour bénéficiera d'un financement de l'État et des Collectivités Territoriales, prenant en charge la totalité des frais de fonctionnement et que le Foyer n'aura pas à reprendre le passif de RELAIS SOS.

Au terme de ce rapport, le Conseil d'administration tient à remercier très chaleureusement tous les salariés, les nombreux bénévoles, les donateurs et le Comité des Amis, qui, tout au long de l'année, apportent, chacun à leur manière, leur contribution permettant au Foyer de remplir et développer ses missions, tout en conservant sa vocation consistant à manifester toute la sollicitude nécessaire à ceux qui sont dans la détresse et le besoin.

Le Conseil d'administration

19 mai 2006

Rapport d'activité

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a élaboré, année après année, un dispositif le plus complet possible pour assurer en premier lieu l'accueil en extrême urgence des hommes isolés et leur proposer ensuite une trajectoire d'insertion sociale. Fort dorénavant d'une dizaine de lieux d'accueil ou de services à destination des hommes isolés principalement, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri souhaite, depuis 2004, proposer une trajectoire similaire aux familles en errance par des étapes devant les mener à un logement autonome.

Il convient pour nous tous de respecter l'engagement de Gabriel Rosset qui a, dès les premières années, fondé son action sur l'accueil sans distinction de toutes les personnes sans abri. La S.A. d'H.L.M. qu'il créa en 1972 trouve, dès lors, une pertinence nouvelle avec son projet d'accueil des familles les plus défavorisées, repensé au vu des difficultés conjoncturelles de notre temps.

L'ensemble de nos activités dont vous allez prendre connaissance pourrait laisser penser que la vie du Foyer suit un cours linéaire et un développement progressif.

Or, l'année 2005 restera marquée comme celle d'un changement important de son encadrement. Malgré cela, l'association a continué à assurer l'ensemble de ses missions, faisant la preuve d'une stabilité certaine due à une structuration efficace et rationnelle mais aussi à des Chefs de Service volontaires et engagés. Qu'ils en soient ici remerciés. Les événements vécus en ces premiers mois de 2006 (incendie du C.H.R.S. Eugène Pons, polémique orchestrée autour de la Résidence Le Bordeaux) doivent néanmoins nous inciter à la plus grande vigilance.

Si le Foyer a, sans conteste, amélioré ses infrastructures et ses dispositifs, il n'en demeure pas moins vrai que les hommes et les femmes accueillis présentent des parcours de vie extrêmement aléatoires, des comportements toujours plus complexes, des troubles toujours plus graves, nous obligeant vis-à-vis d'eux à une justesse de positionnement toujours plus difficile à trouver.

Il convient alors de rappeler que l'ensemble des services rendus à nos usagers n'est possible que par un engagement sans faille de l'ensemble des personnels de l'association. Qu'ils soient salariés, bénévoles, usagers en insertion, stagiaires parfois, je souhaite ici leur rendre hommage et leur exprimer notre satisfaction, notre estime, et dans certains cas notre admiration.

Alexandre FREDERICQ
Directeur



La Veille Sociale

Dispositif permanent et renforcé pendant l'hiver, la Veille Sociale est un service national d'accueil, d'orientation et d'écoute. En composant le **115**, l'utilisateur se voit, dès que possible, signalé et orienté vers une structure d'hébergement d'urgence.

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri en assure la gestion opérationnelle sur le Rhône en organisant un service fonctionnant, à la demande de l'État, **365 jours par an et 24 heures sur 24**.

Composée de 9 salariés en équivalent temps plein, la Veille Sociale Téléphonique connaît deux périodes d'activité bien distinctes, celle du Plan Froid et celle des mois de printemps et d'été. Il est peu de dire combien le service rendu est sans commune mesure entre ces deux périodes. Durant le Plan Froid, la Veille Sociale Téléphonique oriente les demandeurs vers près de **250 places d'hébergement** qui lui sont **réservées**, des dispositifs de soins, des permanences d'accueil, etc....

À la fin avril, le 115 ne joue plus qu'un rôle d'écoute et d'**observatoire de la précarité et de l'exclusion**, puisqu'il ne disposait plus en 2005 que de 10 places d'hébergement d'urgence réservées.

Il convient toutefois de noter les efforts réalisés par l'État qui ont permis d'augmenter sensiblement les places hivernales mais aussi la pérennisation de places d'hébergement destinées aux familles.

Gestionnaire depuis plus de dix ans, le Foyer a acquis une véritable compétence dans la réalisation de ce service qui traite plus de **90.000 demandes d'hébergement et d'orientation** chaque année, écoute et oriente plus de **13.400 usagers**, et est devenu le partenaire incontournable des institutions publiques et privées.

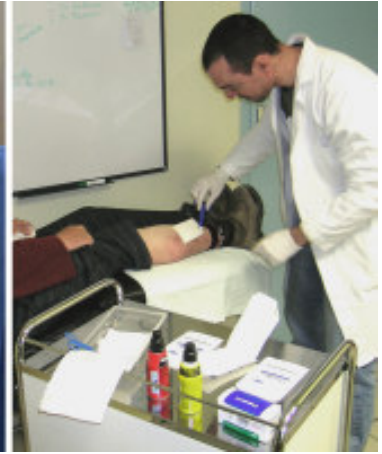
L'État a renouvelé sa confiance au Foyer en le confirmant comme **gestionnaire du 115** dans le nouveau dispositif ayant abouti en **mai 2006** à une **réorganisation** de l'ensemble de la **Veille Sociale**. Le Foyer a par contre abandonné sa participation aux équipages mobiles, chargés de la maraude et du transport.

365 jours par an

24 heures sur 24

90.000 demandes d'hébergement et d'orientation

13.421 usagers



Le Centre Gabriel Rosset

Accueillir en extrême urgence, mettre à l'abri, prodiguer les premiers soins, mais aussi orienter, assister des démarches, accompagner à des rendez-vous, soutenir les passagers en détresse psychique, telles sont, entre autres, les missions que se sont assignées les équipes du Centre Gabriel Rosset.

Fort de ses 148 places d'hébergement d'urgence, de ses 28 places en chambres, de ses 12 lits de repos, de son Pôle d'Accompagnement Renforcé, de ses **22 salariés** éducateurs, référents sociaux, infirmiers, agents d'accueil, de ses **200 bénévoles** prodiguant **accueil, écoute, accompagnement**, parfois des **soins** lorsqu'ils sont médecins ou infirmiers à la retraite, **tous participant à la réflexion et à la réalisation de son projet social**, le Centre Gabriel Rosset a, en 2005 :

- assuré **65.257 nuitées**,
- effectué **680 prescriptions médicales**,
- prodigué plus de **1.500 actes d'hygiène**,
- répondu à plus de **5.700 demandes de soins**,
- accompagné près de **300 passagers**,
- orienté plus de **100 passagers vers l'emploi ou le logement**,
- etc.

Premier centre d'hébergement d'urgence pour hommes isolés de la région, le Centre Gabriel Rosset a pu, tout au long de l'année, vérifier la pertinence de son positionnement en centre ville, de ses aménagements extérieurs et intérieurs redimensionnés, de son hébergement individualisé et de son accompagnement approfondi.

Il n'a hélas, toutefois, pu que constater l'accroissement du nombre de passagers souffrant de problèmes psychiques, de dépendance alcoolique ou toxicomaniaque, d'agressions physiques et une augmentation de la **durée moyenne de séjour** qui atteint dorénavant presque **40 jours**, soit **une augmentation de 75%** en quatre ans.

Il convient de souligner le nombre toujours plus important de **passagers recevant ou ayant reçu des soins en hôpital psychiatrique** et se retrouvant sans hébergement.

65.257 nuitées,

680 prescriptions médicales,

1.500 actes d'hygiène,

5.700 demandes de soins,

accompagnement
de 300 passagers,

orientation de plus de 100
passagers vers l'emploi ou le
logement

Le Centre Gabriel Rosset finit par devenir leur lieu de résidence principale, sans doute parce qu'ils y reproduisent une relation «soignant / soigné» mais surtout parce que **les places en structures adaptées**, appartements thérapeutiques ou foyers spécialisés **sont quasi inexistantes**.

Nous estimons actuellement que ce **public représente 60%** des usagers du Centre Gabriel Rosset. Leurs conditions d'accueil devront être analysées et sans doute repensées en 2006.



Le 122

Proposant **pendant le Plan Froid** un hébergement identique à celui du Centre Gabriel Rosset, mais dans un cadre restreint permettant un traitement plus individualisé, **le 122 assure, pendant son ouverture estivale**, la prise en

charge d'hommes isolés ou de couples en cours d'insertion dont l'hébergement est prescrit principalement par les services sociaux de la Ville de Lyon.

Ainsi l'été, **103 personnes y ont été orientées**, représentant **3.063 nuitées** pour une durée **mooyenne de séjour de 23 jours** et un **taux d'occupation de 81%**. Le 122 sert alors de «sas de décompression» pour des usagers pouvant se stabiliser et effectuer les démarches nécessaires à une formation, un emploi, une cure de désintoxication, l'accès à une maison de retraite ou de convalescence... Les résultats constatés sont très encourageants puisque **48 sorties positives** ont pu être réalisées au cours des quatre mois d'ouverture.

■ Hiver :

636 passagers

6.061 nuitées

■ Eté :

103 passagers

3.063 nuitées

48 sorties positives

Les Accueils de jour

L'Accueil « **La Main Tendue** » à Villefranche-sur-Saône, « **La Rencontre** » à Lyon Croix-Rousse et l'Accueil « **Saint Vincent** » à Lyon Saint-Jean proposent, chacun selon leur spécificité, un accueil en journée à des populations diverses mais composées en majeure partie de personnes seules.

■ **La Rencontre**, ouvert du lundi au vendredi, propose collation, lavage du linge, douche, repas de midi, animation et écoute, accompagnement social sur demande par une conseillère sociale.

L'accueil convivial y est assuré par une quinzaine de bénévoles, les travaux de rénovation de la cuisine et des sanitaires ayant permis d'améliorer les conditions de réception du public.



41 usagers fréquentent en moyenne La Rencontre chaque jour, dont 14 % de femmes. 42% des accueillis vivent dans la plus grande précarité, entre la rue ou un squat.

En 2005, ce ne sont pas moins de **9 371 passages enregistrés, soit une hausse de 11%** de la fréquentation. La conseillère sociale a rencontré **189 personnes dont 145 nouvellement connues** souhaitant bénéficier d'un suivi.

La gestion de la violence verbale, voire hélas parfois physique, se pose toujours plus crûment en face d'une population en grande détresse psychique installée dans l'urgence sociale.

La collaboration avec les forces de police, la sensibilisation des riverains et le nécessaire respect de règles de fonctionnement, parviennent toutefois à prévenir des dérapages trop importants.

■ **L'Accueil la Main Tendue** est animé uniquement par une quinzaine de bénévoles caladois extrêmement impliqués depuis sa création en 2001, assurant 5 à 6 jours d'ouverture hebdomadaire.

Ils ont enregistré, en 2005, une hausse de la fréquentation de **122%**, soit **7 303 passages** dont **22% de femmes et 2% d'enfants**. La majorité des accueillis vit en logements sociaux ou en foyers, recherchant une écoute, la possibilité de prendre une collation, de bénéficier d'un vestiaire. **2 293 colis alimentaires** ont été distribués et, depuis juin, **une douche à été installée et est très fréquentée**.

Lieu très repéré et dont la légitimité est aujourd'hui acquise, L'Accueil la Main Tendue s'est agrandi et a ouvert un Bric à Brac en 2005 afin d'améliorer son financement.

■ Fonctionnant depuis plus de dix ans avec la communauté des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, **l'Accueil Saint-Vincent** a été repris par le Foyer en 2004 et continue à œuvrer pour un accueil des personnes en situation d'exclusion.

Ouvert 4 demi-journées par semaine depuis septembre 2005, sa fréquentation quotidienne varie de **40 à 100 personnes dont 20% de femmes**. Un petit déjeuner, une collation copieuse sont proposés à des usagers dont la majorité sont des demandeurs d'asile isolés ou en couple.

Des travaux ont été effectués en 2005 et ont permis d'améliorer les services d'hygiène et de soins.

L'utilisation de la deuxième salle, réservée en 2004 à l'accueil de nuit, a permis la mise en place **d'animations collectives** (informatique, atelier photographie, écrivain public ...).

La vingtaine de bénévoles qui se relaient régulièrement est assistée un jour par semaine par la conseillère sociale de La Rencontre qui assure des entretiens préliminaires pouvant mener à une orientation vers cet accueil de jour si nécessaire.

3 accueils de jour

26.922 passages

2.293 colis alimentaires distribués

Le C.H.R.S. Eugène Pons

A destination des jeunes de 18 à 28 ans, le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.) Eugène Pons a renforcé son accueil des **usagers du Centre Gabriel Rosset ou du 122** qui représentent depuis mai 2005, sous l'impulsion de son nouveau Chef de Service, **90% de ses usagers**.

En 2005, **le C.H.R.S. a accueilli 66 jeunes**. Si 63 sont de nationalité française, 35 d'entre eux sont des primo-arrivants dont les familles sont originaires du Maghreb. Cette population a augmenté en 2005 passant de 32 % à 53 %.

La classe d'âge des **20-24 ans représente 77 %** des jeunes accueillis en 2005 et celle des **25-28 ans reste stable à 20 %**.

Confrontée à des difficultés croissantes d'accès à la formation et à une situation de manque de logements persistante, l'équipe d'accompagnement peut toutefois se féliciter d'un **taux de sorties positives de 76%** (logement et ressources).

Cette réussite notable sur l'ensemble des C.H.R.S. de l'agglomération est le corollaire d'une **durée moyenne de prise en charge de moins de six mois** tout aussi remarquable.

La dissociation géographique de l'accompagnement social et du lieu d'hébergement prouve encore une fois sa pertinence puisqu'elle permet dans chacun des lieux de se focaliser sur des objectifs bien distincts :

- **A la résidence Eugène Pons**, les résidents ont pu privilégier des contacts avec l'éducateur à la vie quotidienne, être sensibilisés à une meilleure alimentation, participer à des groupes d'expression...

- **Au 68 rue Sébastien Gryphe**, les référents ont pu les recevoir individuellement et à de nombreuses reprises, leur fixer des objectifs, préparer leur accès à l'emploi, dénouer des situations administratives complexes, instruire des droits sociaux nouvellement acquis.

Il faut noter également le long **travail d'appropriation de la loi de rénovation de l'action sociale**, dite loi 2002-2, que l'équipe du C.H.R.S. a fourni pour lui permettre, en cette nouvelle année, d'être en parfaite adéquation avec la commande publique et de disposer d'un projet de service, d'un livret d'accueil, d'un règlement intérieur, d'une procédure d'autoévaluation...

Enfin, le C.H.R.S. est dorénavant **inscrit durablement au sein de plusieurs réseaux** afin de pouvoir mieux affirmer sa capacité d'intervention mais aussi de **diagnostic et d'observatoire d'une population jeune peu connue et souvent mal repérée**.

Les axes de développement pour 2006 sont le renforcement du partenariat interne et externe, le développement des prestations d'insertion autour de la vie culturelle et citoyenne et l'inscription de tout objectif dans un temps prévu pour le réaliser.



66 jeunes

76% de sorties positives

durée moyenne de prise en charge inférieure à **six mois**

Le Service Insertion



Le Service Insertion a également connu le renouvellement de son encadrement par la nomination d'une nouvelle Chef de service, d'un nouveau responsable des ateliers et du remplacement de deux des trois référents. Ils ont tous eu à cœur d'assumer la mission du service, proposer un parcours d'insertion sociale par une reprise d'activité en atelier, un accompagnement social global, des conditions d'hébergement et de restauration privilégiées, des actions d'animation et de loisirs.

Malgré ces changements, **le nombre d'Employés en Insertion et le nombre d'admissions sont restés stables** par rapport à 2004, avec une **occupation de l'hébergement proche de 92%** et une **fréquentation des ateliers de 94%**. Les usagers ont tous vécu des périodes plus ou moins longues d'errance. On retrouve parmi eux une homogénéité des points de fragilité : bas niveau scolaire ou de qualification, alcoolisations récurrentes et anciennes, périodes de dépressions avec couramment des séjours en psychiatrie, manque de lien social... Le parcours classique des usagers du service se résume souvent en une enfance difficile au sein de fratries nombreuses, frustrées et pauvres, des emplois de main d'œuvre, mariages et séparation, perte de contact avec les enfants, endettement, voire surendettement, perte de logement puis la rue et la précarité.

La **productivité des ateliers est demeurée stable**, permettant de maintenir ou de faire progresser notamment le tri de textile ou les activités de collecte et le **transfert de l'atelier Polyvalent** sur un nouveau site de production, **Quai Joseph Gillet à Lyon 4^e**, aura fortement mobilisé tous les ateliers pour un résultat très satisfaisant.

Si la fonction communautaire du service est acquise comme préalable, le retour à la vie ordinaire reste un objectif atteignable seulement souvent au bout de plusieurs années. Ainsi **l'accès au logement des usagers a progressé de 20%** mais le nombre de sorties a, lui, été en régression. L'animation des temps libres prodiguée par un animateur, l'organisation de sorties et de séjours de vacances, la création d'un « salon de coiffure » et d'un réfectoire, l'inscription gratuite à des spectacles, restent un vecteur important de socialisation. Toutefois, les efforts constants de l'équipe n'empêchent pas toujours **le repli sur soi d'usagers** qui ont les plus grandes difficultés à se réunir sur des projets communs.

L'année 2006 voit s'achever des travaux importants, entamés à l'automne, qui regroupent les bureaux, le logement et le Nouveau Monde mais elle sera certainement celle d'une **réflexion** et d'une requalification **du statut des Employés en Insertion**.

Aux côtés des 69 Employés en Insertion, **51 hommes et femmes** ont également travaillé dans les ateliers, salariés en **contrats aidés, dorénavant dénommés C.A.É.** accompagnés spécifiquement par la **Mission Emploi Formation**. Ils y représentent 19% des suivis, la majorité étant des résidents de la S.A. H.L.M. Gabriel Rosset. Au cours de cette année 2005, **l'implication de bénévoles** chargés de l'accompagnement à l'emploi, de la recherche d'employeurs ou, comme lors des années précédentes, du parrainage en entreprise, a été renforcée, permettant ainsi d'assurer **105 suivis, 74 mises à l'emploi et 15 intégrations en formation**.

69 Employés en Insertion

51 hommes et femmes
en contrats aidés

74 mises à l'emploi



Courant 2005, l'Association a regroupé ses activités d'accueil, d'accompagnement et d'animation au sein du Pôle Familles afin de regrouper les services «Logements d'Urgence» et «Action Familles».

Avec la mise en place de la trajectoire résidentielle par le logement, le Service « Logements d'urgence » a été amené à évoluer afin de s'inscrire dans cette trajectoire. C'est ainsi que la Résidence Le Bordeaux devient la première étape de cette trajectoire résidentielle, que l'Auberge de Jeunesse de Vénissieux, en amont, s'affirme comme structure d'hébergement des familles en extrême urgence et que le Service Action Familles est chargé de l'accompagnement social et des actions d'animation.

Le Service Action familles

L'année 2005 aura été celle de la mise en route du projet du Service Action Familles décliné en deux activités complémentaires :

- L'accompagnement des familles logées à la Résidence Le Bordeaux et à la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ;
- Les activités du service animation en direction des familles résidant dans ces cités.

Le fonctionnement du Service Animation n'a pas été modifié. La mise en place de l'accompagnement social des familles a été effective courant juin 2005.

L'accompagnement des familles

C'est en partant du constat que **l'accès et le maintien dans le logement** ne peut se faire qu'en **plusieurs étapes** pour certaines familles et des **difficultés conjoncturelles** pour accéder à un logement autonome, que le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a conçu l'accompagnement des familles dans une **logique de trajectoire** avec différentes étapes.

Cet accompagnement s'adresse à des familles en difficulté, en situation régulière sur le territoire français, qui bénéficient de ressources mais sont privées de logement.

Pour sortir d'une situation d'hébergement d'urgence et pour leur permettre d'accéder à un logement autonome, le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri a mis en place trois étapes intermédiaires :

- un hébergement de courte durée à la **Résidence Le Bordeaux** dans un cadre semi collectif ;
- un hébergement temporaire dans un logement de l'une de nos **Antennes Familles** qui vont se situer dans 4 cités de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset (Villette d'Anthon, Villeurbanne, Mions, Caluire).
- L'accès à un logement autonome en tant que **locataire de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset**

Les différentes étapes de cette trajectoire ne sont pas systématiques pour les familles. L'accès au logement autonome est possible à tout moment et l'accompagnement reste individualisé, se déclinant ainsi :

- à la Résidence Le Bordeaux, un accompagnement basé en priorité sur la résolution des problèmes administratifs ;
- dans les Antennes Familles, un accompagnement basé sur l'appropriation du logement et la vie en collectivité au sein de la cité et du secteur ;
- dans le logement autonome de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, un accompagnement de proximité dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement.

Mise en place du partenariat avec l'O.P.A.C. du Rhône

En juin 2005, une convention a été signée entre l'O.P.A.C. du Rhône et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri concernant la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset. Elle spécifie que **l'O.P.A.C. du Rhône assure la gestion locative** du patrimoine de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset et **le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri la gestion sociale.**

Ce partenariat permet de positionner en priorité les candidatures du Foyer et de donner notre avis sur les candidatures des autres réservataires en réalisant des diagnostics auprès de ces candidats.

A cet effet, des rencontres ont lieu à l'O.P.A.C. du Rhône tous les 15 jours pour préparer les commissions d'attribution logement.

C'est un temps fort pour les échanges dans cette logique de partenariat. En décembre 2005, une journée de travail a été organisée au Foyer Notre-Dame des Sans-Abri avec les directeurs des agences O.P.A.C. du Rhône et le Service Actions Familles, à la fois pour présenter l'Association, méconnue par beaucoup, et pour échanger sur ce nouveau partenariat.

Résultats

- **23** diagnostics ont été réalisés à la demande de l'O.P.A.C. du Rhône.
- **60** familles ont été rencontrées et ont bénéficié d'informations sur la recherche de logement.
- **58** ménages ont été logés à la S.A. d'H.L.M. G ROSSET.
- **27** familles ont été suivies pour accéder à leur nouveau logement.
- **2** familles ont intégré la première Antenne Famille à Villette d'Anthon.

60 familles rencontrées pour une orientation

58 ménages logés

27 familles suivies



Le Service Logement d'Urgence

L'Auberge de Vénissieux

Initié lors du Plan Froid 2004-2005, l'utilisation de l'Auberge de Jeunesse de Vénissieux a été **reconduite** à l'entame de **l'hiver 2005-2006**. Si sa **proximité** et son accès direct par les transports en commun, mais aussi et surtout **l'organisation des chambres**, permettent l'accueil d'un public diversifié, elle est idéalement **agencée pour des couples ou familles**.

Cette formule d'hébergement semble répondre de **manière opérationnelle** à la prise en charge de familles avec enfants. Des moyens complémentaires ont été alloués à l'automne 2005, pour une **ouverture en journée** permettant aux familles de se reposer et de pouvoir effectuer des **démarches administratives** dans de bonnes conditions d'hébergement : recherches de logement, d'emploi, etc.

A cet effet, un travailleur social est chargé d'organiser des actions nécessaires à l'insertion des usagers : accompagnement social, rédaction de courriers, animation pour les plus jeunes...

Nous favorisons l'orientation des usagers vers des structures d'insertion par le logement ou l'emploi, afin de promouvoir **un accueil dynamique** et non pas la captation d'un public démotivé.

Pour le **repas de midi**, les familles se déplacent vers le siège de l'association et son **réfectoire**, pour une prise en charge aux mêmes conditions qu'actuellement opérées avec les familles orientées par la DDASS.

L'Auberge de Vénissieux a connu chaque hiver un **taux d'occupation proche de 100 %**, soit environ **9 000 nuitées**. La durée d'hébergement est en baisse d'une année à l'autre : **14 jours** en moyenne par personne en 2004 contre **11 jours en 2005**.

On observe également cette année une légère baisse du nombre d'enfants accueillis et une **hausse du nombre de familles** avec moins

d'enfants à charge, du nombre de couples et de familles monoparentales. La proportion de familles « **demandeurs d'asile** » reste très forte. La difficulté réside moins dans l'organisation de son ouverture au public (les équipes du Foyer faisant preuve d'une expérience et d'une réactivité indéniables) que dans la fermeture de cette structure d'accueil conditionnée à celle du Plan Froid.

La Résidence Le Bordeaux

L'Association a souhaité ne **plus gérer de meublés d'urgence en diffus** mais organiser l'accueil des familles à la Résidence Le Bordeaux à partir de 2006. À l'entame de l'année 2005, le Foyer gérait 37 meublés d'urgence (28 en diffus, 9 à la Résidence Le Bordeaux), devant être définitivement résorbés en mai 2006.

La Résidence Le Bordeaux n'a pu être occupée que très partiellement tout au long de l'année à cause du **chantier important de réhabilitation** du bâtiment A. Les neuf familles encore hébergées ont progressivement été réorientées.

En 2006, le bâtiment B connaîtra à son tour une rénovation complète. L'**hébergement sera concentré sur le bâtiment A, d'une capacité d'accueil de 36 chambres**, dont l'exploitation est prévue dans le courant du premier trimestre 2006 afin de loger des familles et quelques hommes isolés du Foyer Notre-Dame des Sans-Abri.

La Résidence «Les Hortensias»

La résidence «Les Hortensias» est agréée **Maison Relais** depuis l'année 2003. L'agrément a été **porté de 11 à 14 places pour 2005** en fonction des libérations d'appartements qui sont dorénavant **dédiés au logement des usagers du Service Insertion** qui en assure l'animation. Deux locataires retraités « fragiles » – résidant dans l'immeuble depuis plusieurs années – seront maintenus dans le dispositif.

La Résidence « Les Farges »

Acquise au cours du quatrième trimestre, cette résidence composée de huit logements, allant du type 2 au type 5, est le lieu de résidence de **trois familles hébergées en extrême urgence** depuis deux ans.

Cette acquisition a pour projet de développer un **partenariat fort** avec le **Centre Social Saint Just** intégré au sein de la résidence et fortement ancré sur le territoire du 5^e arrondissement.

Il compte plus de **600 adhérents**, et assure notamment des activités d'animation en direction de jeunes enfants et des actions de prévention et d'insertion pour les adultes de l'arrondissement, dont font partie les habitants actuels de l'immeuble, dans leur majorité **locataires assez anciens** – 17 ans en moyenne de présence au sein de cet immeuble.

50 places

Auberge de Venissieux

36 chambres

Résidence Le Bordeaux

14 places

Résidences lesHortensias

8 logements

Résidence les Farges

Le Service Animation

Les vacances familiales

Cet été, 42 familles de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset, soit **230 personnes**, sont parties en séjour semi autonome en plein cœur des Landes, à 700 km de Lyon. Ces vacances se sont déroulées en **3 séjours de 10 jours, du 2 au 30 juillet**, encadrés par quatre animateurs, au camping de **Biscarosse Plage**, au bord de l'océan atlantique, dans des mobil-homes de 5 à 6 personnes. Les familles ont pu profiter notamment d'une piscine ainsi que de nombreuses activités proposées par le camping, venant s'ajouter à d'autres temps forts organisés par nos soins.

Ces vacances ont été proposées à des **familles**, dont la plupart est en **grande difficulté économique et sociale**. La participation financière à ces séjours a été établie en fonction de leurs ressources, l'**objectif** étant d'en faire bénéficier prioritairement **les familles avec peu de revenus**. Les assistantes sociales de secteur ont été impliquées afin d'obtenir une aide financière au départ de ces familles. De plus, nombreuses sont les familles quasiment **incapables de se projeter et d'organiser à l'avance** de tels séjours sans l'aide appuyée des animateurs.

Des résultats obtenus très satisfaisants :

■ L'accès à des vacances en France et la découverte d'une **nouvelle forme de villégiature**, différente du traditionnel retour estival au pays d'origine pour les familles immigrées.

■ Le **renforcement des liens familiaux** qui, pour certaines familles, ont permis de se retrouver, pour d'autres, de vivre ensemble des moments forts et différents de leur vie quotidienne.

■ La **création de lien social** : durant chaque séjour, des temps collectifs ont été organisés au cours desquels les familles ont pu échanger entre elles, se rendre compte que des problématiques identiques les concernaient. Certaines familles ont d'ailleurs gardé des contacts et continuent de se voir.

L'avantage du camping réside dans le fait que les résidents de la S.A. d'H.L.M. Gabriel Rosset ont pu rencontrer d'autres familles d'origines ethnique, culturelle et sociale différentes et participer ensemble aux différentes animations organisées par le camping.

■ **Ces séjours sont également un outil de travail important qui nous permet :**

de mieux connaître les familles et les problématiques qu'elles rencontrent puisque nous vivons à leurs côtés durant 10 jours ; de mieux comprendre leur façon de vivre et de les voir évoluer dans un autre cadre que le quartier où elles habitent ; de pouvoir aborder différents thèmes qui les préoccupent : éducation, responsabilité des enfants et des parents, difficultés que rencontrent les familles monoparentales et surtout les mères seules...



Nous estimons avoir atteint nos objectifs, la **forte implication** des familles et leur désir exprimé de voir se **renouveler ce type de séjour** en sont pour nous la preuve.

Actions ponctuelles

En partenariat avec des associations (AXA Atout Cœur, OXYGÈNE, etc.), avec des centres sociaux, les mairies, le Service Animation a organisé tout au long de l'année plusieurs sorties avec en moyenne la participation de **25 enfants de différents quartiers par sortie**.

Le soutien scolaire

Pour la rentrée 2005, l'activité a pu fonctionner grâce à **60 bénévoles** intervenant auprès de **112 jeunes**, représentant une légère augmentation du nombre de bénévoles et une stabilité de jeunes suivis individuellement. Le nombre de jeunes suivis dans un cadre collectif a très légèrement diminué.

■ L'aide aux devoirs au sein des familles

L'aide aux devoirs a lieu au sein des familles lorsque nous n'avons pas de local commun résidentiel à disposition, ce qui est le cas sur de nombreux secteurs. Elle est réalisée par **38 bénévoles**.

Les bénévoles interviennent directement au domicile des familles. Cette forme d'intervention permet aux bénévoles de **connaître l'environnement familial** du jeune et d'avoir un **contact direct et régulier avec ses parents** sans s'y substituer mais en les impliquant au maximum dans la scolarité de leurs enfants.

Certains parents se sentent **éloignés de la structure «École»** parce qu'ils ne parlent pas ou peu le français mais aussi parce qu'ils ont l'impression de ne pas maîtriser ce domaine. Ils ont alors tendance à déléguer leurs fonctions aux bénévoles qui, s'ils le souhaitent, peuvent prendre contact avec les instituteurs ou professeurs mais toujours en ayant l'aval des parents et en les sollicitant pour qu'ils se déplacent auprès de l'établissement.

■ L'aide aux devoirs en collectif

Les équipes bénévoles sont constituées depuis **plusieurs années** et interviennent dans des Locaux Communs Résidentiels destinés à cet usage dans plusieurs cités : Caluire / La Rochette, Saint Cyr au Mont d'Or / La Chaux, Dardilly / Les Longes...

Étant donné le nombre important de demandes pour la rentrée scolaire 2005 et le nombre insuffisant de bénévoles pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces demandes, **l'activité dans les locaux de la Résidence Le Bordeaux** a été maintenue avec, pour objectif, **de regrouper plusieurs jeunes pour travailler ensemble**, éviter de mobiliser un bénévole par jeune et de favoriser leur mobilité.

Bien que parfois confrontés à un manque de mobilité des jeunes, essentiellement à La Résidence Le Bordeaux, **22 bénévoles** continuent de proposer leur aide à **58 jeunes en âge d'être au collège**.

60 bénévoles

112 jeunes suivis
pour du soutien scolaire

vacances familiales pour
230 personnes

Rapport du trésorier

Le compte de résultat

Le compte de résultat montre la permanence des activités, des ressources propres et une productivité sensiblement améliorée en 2005 par rapport à 2004.

Le montant global des ressources de fonctionnement s'élève à 6 734 K€, en augmentation de plus de 3 %.

Les subventions représentent environ 52 % de nos ressources, et montrent en 2005 un effort de l'État et des collectivités territoriales.

Les produits d'activités ont progressé de 10 % grâce aux Bric à Brac de Vaise et de la Guillotière, ainsi qu'aux Journées d'entraide, en progression tous les trois d'environ 20 %.

Les dons et quêtes, qui totalisent 1 231 K€ font une progression de 158 K€ hors Arbres de la Solidarité. Ceci malgré un début d'année très difficile dû notamment au tsunami en Asie du Sud-Est.

Les charges de fonctionnement augmentent faiblement : 147 K€ (2,2 %).

Le résultat de fonctionnement présente un déficit réduit de moitié de 105 K€ à 49 K€.

Grâce aux produits financiers (113 K€), le résultat courant est équilibré (+ 64 K€), ce qui marque une amélioration de la gestion puisqu'en 2003 le résultat courant était déficitaire, et tout juste équilibré en 2004.

Les produits exceptionnels, 200 K€ représentent es-

sentiellement des dons ou legs affectés aux investissements, ainsi que le produit de la cession partielle de la cité «l'Indiennerie» à St Cyr au Mont d'Or.

Grâce à ces produits exceptionnels, le résultat de l'exercice ressort à 264 K€.

L'opération «Les Arbres de la Solidarité» figure ici pour 290 K€. A ce sujet, il convient de rappeler que cette ressource est destinée à financer des actions sociales caritatives et non des déficits découlant d'actions ayant le caractère de service public.

C'est pourquoi, en 2005 il a été décidé de comptabiliser ce montant en produit exceptionnel, alors qu'il figurait en 2004 pour 320 K€ dans la rubrique «Dons et Quête». Cette somme sera affectée sur 2006 par le Comité des Amis avec l'aval du Conseil d'Administration.

Une provision, également exceptionnelle pour fonds dédiés a été constituée pour le même montant.

Compte de résultat résumé		(en 000 €)	
	2005	2004	variation
Produits de fonctionnement			
Subventions activités	3 466	3 184	282
Subventions emplois aidés	393	391	2
Produits d'activités	1 211	1 096	115
Dons & quête	1 231	1 389	-158
Autres produits	433	471	-38
Total recettes	6 734	6 531	203
Charges de fonctionnement			
Charges de personnel	3 756	3 644	112
Charges externes	2 219	2 235	-16
Impôts et taxes	133	84	49
Amortissements et provisions	675	673	2
Total dépenses	6 783	6 636	147
Résultat de fonctionnement	-49	-105	56
Résultat financier	113	108	5
Résultat courant	64	3	61
Résultat exceptionnel	200	757	-557
Résultat de l'exercice	264	760	-496
	Excédent	Excédent	

Le Bilan

Les immobilisations nettes augmentent de 2 552 K€, principalement en raison de l'achat de l'immeuble «les Farges» à Lyon 5° et des travaux en cours de la résidence «le Bordeaux».

La trésorerie est en baisse de 493 K€, du fait de ces investissements, ce qui entraîne également une diminution du fonds de roulement, qui se trouve ainsi ramené de 4 201 K€ à 2 789 K€.

Le Fonds Associatif a augmenté de 35 K€ suite à l'apport partiel d'actif réalisé dans le cadre de la reprise de l'Accueil de Jour St Vincent par le Foyer.

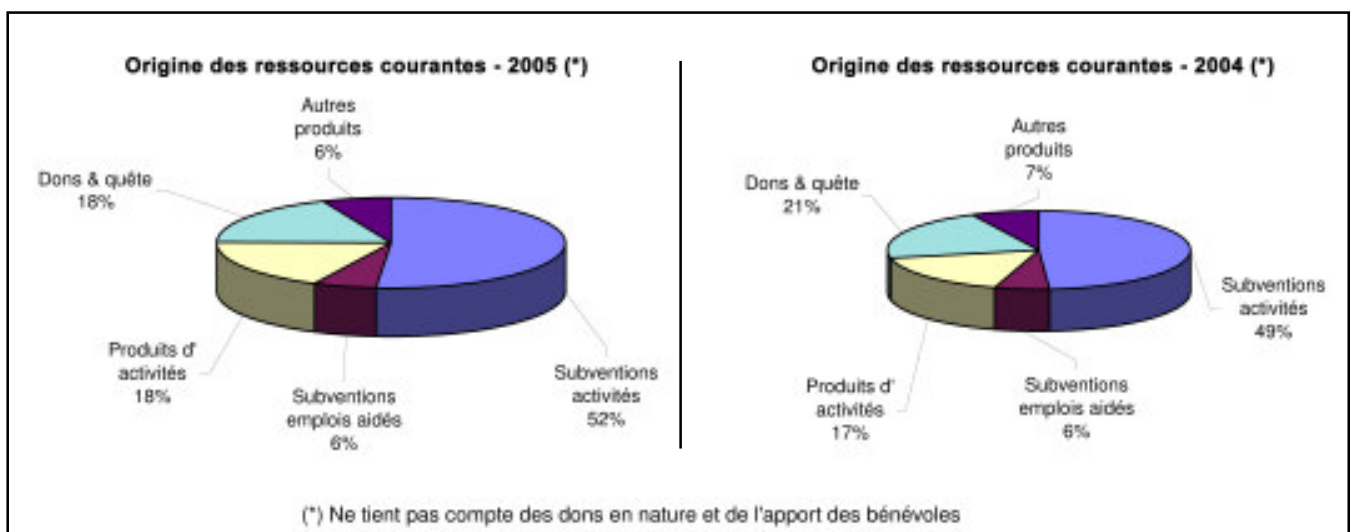
Bilan résumé			(en 000 €)		
ACTIF			PASSIF		
	2005	2004		2005	2004
Terrains	2 303	2 131	Fonds associatif	15 830	14 194
Constructions	4 635	4 203	Résultat	264	760
Autres immobilisations	6 367	4 419	Fonds permanents	16 094	14 954
Total immobilisations	13 305	10 753	Provisions	712	741
Disponibilités	9 674	10 167	Fond dédiés	3 244	2 940
Autres Actif circulant	1 175	1 569	Emprunts	2 089	2 232
Total actif	24 154	22 489	Autres dettes	2 015	1 622
			Total passif	24 154	22 489

L'affectation des ressources

Le coût restant à la charge du foyer pour les actions sociales après déduction des diverses subventions et autres produits affectés, est de **1 317 K€** se répartissant pour l'essentiel comme suit :

	2005	2004
Pour le Centre Gabriel Rosset	683 K€	773 K€
Pour l'Insertion (*)	75 K€	190 K€
Pour l'Action Familles	265 K€	235 K€
Pour le C.H.R.S.	65 K€	86 K€
Pour les Accueils de Jour	171 K€	125 K€
Pour la Veille Sociale	58 K€	37 K€
Total	1 317 K€	1 446 K€

(*) NB : Le coût des ateliers d'Insertion a été réparti entre les différents services employant du personnel en insertion (par exemple la collecte et le tri aux Bric à Brac, ...) pour 421 K€



Jean VILLERMOZ
Trésorier

S o m m a i r e

Missions du Foyer	2
Rapport Moral	3 à 8
Rapport d'Activité	
Introduction	6
L'accueil et l'insertion des hommes isolés	
La Veille Sociale	7
Le Centre Gabriel Rosset	11 à 12
Le 122 rue de Gerland	12
Les Accueils de Jour	12 à 13
Le CHRS Eugène Pons	14
Le Service Insertion	15
L'accueil et l'insertion des familles	
Le Service Action famille	16 à 17
Le Service Logement d'Urgence	18 à 19
Le Service Animation	20 à 21
Rapport du Trésorier	22 à 23

Crédit photos :

Le Progrès – Nicolas Robin

Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri



PARTENAIRES :

ETAT
CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE
VILLE DE LYON
CONSEIL RÉGIONAL RHÔNE-ALPES
LE GRAND LYON
CILL

CAISSE D'ÉPARGNE
FONDATION SOLIDARITÉ SNCF
FONDATION SCHNEIDER

BIO MERIEUX &
MERIEUX ALLIANCE
CAMIF
CARREFOUR
CERAL
CREB
CMCAS EDF-GDF LYON
DESCOURS ET CABAUD
DUBERNARD
FENOCHI
GAZ DE FRANCE
GENERFEU
JM BRUNEAU
MAVIFLEX
PAGET
PARKINGS
PLASTUL
TARVEL

*ET LES NOMBREUX AUTRES DONATEURS
QUE NOUS NE POUVONS PAS TOUS CITER.*